

Déclaration d'un évènement significatif sur l'ancienne station de traitement des effluents du CEA Cadarache

L'évènement concerne la non-réalisation, depuis 2012, d'un contrôle quinquennal (par méthode à ultrasons) sur des cuves de la Station de traitement des effluents, INB 37B.

Par ailleurs, tous les contrôles intermédiaires réglementaires sur ces cuves et sur leurs capacités de rétention sont effectués chaque année par un organisme agréé. Ces inspections visuelles, dont la dernière a été réalisée en octobre 2016, permettent de garantir le bon état et l'étanchéité de ces équipements.

L'évènement n'a aucune conséquence sur le personnel intervenant dans l'installation, ni sur les populations ou l'environnement.

L'analyse des faits est en cours en vue d'un plan d'actions correctives et préventives à mettre en œuvre dans les prochains mois.

Le CEA, en sa qualité d'exploitant, a proposé à l'ASN de classer cet évènement au niveau 1 de l'échelle Ines qui en compte 7.

Aujourd'hui à l'arrêt et en attente de démantèlement, la station de traitement des effluents (INB 37B) a été exploitée jusqu'en 2011 pour la décontamination des effluents liquides radioactifs du centre de Cadarache par concentration de l'activité et conditionnement des résidus actifs en vue de leur stockage sur un centre géré par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra). Elle est remplacée depuis par la nouvelle station de traitement des effluents AGATE.

Contact : CEA Cadarache : Guy BRUNEL 04 42 25 71 39 guy.brunel@cea.fr